

Amiens, le 6 octobre 2025

**Installations classées pour
la protection de l'environnement**

Le préfet de la Somme donne acte à la société PAPREC NORD NORMANDIE, dont le siège social est situé 7 rue du docteur Lancereaux, à Paris (75008), de la reprise partielle de ses activités, sur le site qu'elle exploite 80 bis rue Roger Dumoulin, 80000 Amiens.

Cette reprise partielle est autorisée dans le bâtiment 1 et concerne le transit, regroupement, tri et conditionnement de déchets non dangereux de papiers, cartons et plastiques et le transit, regroupement et tri de déchets non dangereux en mélange.

L'exploitant est tenu de respecter les dispositions réglementaires en vigueur applicables à ses activités.

Le présent donné acte pourra être opposé à la société PAPREC NORD NORMANDIE lors des contrôles qui seront réalisés par l'inspection des installations classées.

Pour le préfet et par délégation,
Le chef de service



Gaëtan COUPLET

Copie à

Monsieur le maire d'AMIENS
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement